



Droit de piste pour les extérieurs.

Horaires :

- Tous les jours de 9h00-12h00 à 14h00-18h00
- Aucune restriction pour les modèles électriques.
- Les modèles thermiques sont interdits entre 12h et 14h et Tous les matins (jours de semaine et week-end compris).**
- L'échelle 1/5 TT est strictement interdit sur la piste TT.**
- Les accès aux pistes et au podium sont limités aux pilotes et aux mécaniciens.
- Les accès aux pistes et podium sont strictement interdits aux accompagnateurs et aux visiteurs.**
- Les pistes sont interdites aux animaux, ces derniers doivent être obligatoirement tenus en laisse sur le reste du complexe.

-La licence ou l'assurance individuelle est obligatoire.

Sécurité :

- les enfants âgés de moins de 16 ans doivent être impérativement accompagnés et être sous la surveillance d'un parent lors de sa présence au club.**
- l'évolution de véhicule est strictement interdite en dehors des pistes.
- les réparations du véhicule sont interdites sur la piste et ses abords, elles se font dans les stands.
- les voitures thermiques doivent être munies d'un pot d'échappement homologué.
 - l'échappement libre est formellement interdit.
- Les utilisateurs de batteries électriques ne doivent pas laisser leurs batteries sans surveillance.
- Les utilisateurs de batteries lithium (lipo, lilo, life etc....) doivent se prémunir d'un sac de charge pour toute(s), charge(s) et décharge(s).
- Le club dégage toute responsabilité en cas de casse matériel d'une voiture.

Tarif :

**Une journée complète uniquement pour les voitures électriques 20.00 euros.
La demi-journée 10.00.
Droit de piste uniquement valable avec l'accord d'un membre du bureau.**

Lionel Crepelliere
Président du Celtic CPB Racing 35.